

# CONSERVER LES HABITATS DE LA CAILLE DES BLÉS



**Plus petit gallinacé d'Europe**, la Caille des blés est un oiseau migrateur qui arrive en occitanie par vagues successives entre **avril et juillet**. Elle affectionne particulièrement les **espaces agricoles** (champs de céréales et prairies naturelles de fauche) et niche dans les parcelles de céréales. Les **chaumes** laissés après la moisson sont ses habitats de reproduction privilégiés. Une hauteur suffisante (> **20cm**) lui apporte protection et refuge et la présence d'**adventices** lui offre une ressource alimentaire diversifiée.

**Conservez les habitats de la caille des blés c'est aussi protéger :**



L'Alouette des champs et le Bruant proyer

La Nigelle de France et le Pied d'Alouette de Bresse (messicoles protégées)

## 2 PRATIQUES CULTURALES PLÉBISCITÉES

### Retard de déchaumage

Récolte de la céréale à paille en laissant des chaumes hauts (20-25 cm à minima), aucune intervention mécanique jusqu'à fin septembre.



### Implantation d'un couvert végétal associé aux chaumes

Semis d'un couvert d'interculture selon un itinéraire technique permettant le maintien des chaumes : semis à la volée pré-moisson, semis direct post-moisson, ...



# POURQUOI ADOPTER CES PRATIQUES CULTURALES ?

Bilan d'une enquête terrain conduite auprès de 120 agriculteurs déjà engagés  
(mars-avril 2023)

## Des pratiques qui s'intègrent au système de production

- 53%** déclarent **laisser la paille au champ**, c'est autant de parcelles potentielles qui peuvent constituer un abri pour la petite faune de plaine, pendant l'interculture
- 75%** souhaitent **maintenir la mise en œuvre de ces pratiques** à l'issue du contrat d'engagement
- 85%** sont concernés par une **obligation de couverture des sols** au titre de la Directive Nitrates, sur toute ou partie de leur exploitation

## Chaumes + couvert d'interculture précoce : des intérêts cumulés

Intérêts de ces pratiques, cités par les agriculteurs (Réponses issues de l'enquête, 2023)	Retard de déchaumage (chaumes >20-25 cm)	Couvert d'interculture associé aux chaumes
Apporte de la matière organique dans le sol	X	X
Atténue les phénomènes de ruissellement et d'érosion	X	X
Protège le sol des rayons UV et de la chaleur	x	x
Conserve la fraîcheur et l'humidité dans le sol	x	x
Diminue la consommation de carburant	x	x
Limite l'usure du matériel (déchaumeur)	x	x
Diminue le temps le travail	x	x
Structure le sol		X
Capte l'azote et stocke le carbone dans le sol		X
Favorise la faune et la biodiversité	x	x
Limite le développement des adventices		X
Accroît la vie dans le sol		x
Constitue un fourrage pour l'élevage		x

La **gestion des adventices** dans les chaumes reste une préoccupation majeure pour les agriculteurs, mais l'implantation d'un **couvert d'interculture** précoce semble être un levier important, par retour d'expérience des agriculteurs qui le pratiquent.

## ETRE ACCOMPAGNÉ DANS LE CHANGEMENT DE PRATIQUE C'EST IMPORTANT !

Bénéficier des intérêts de nouvelles pratiques dans son exploitation demande du **temps**, et bien souvent de **changer ses habitudes**, aussi **être accompagné** est une garantie de réussite.

**100%** des enquêtés ont exprimé être **satisfaits** de leur expérience vis-à-vis de l'accompagnement technique proposé par les fédérations des chasseurs, dont les contrats ont permis d'engager un **changement de pratique en limitant la prise de risque**.

Les partenaires à mobiliser pour encourager le déploiement de ces pratiques majoritairement cités sont :

- Les **CUMA** : >50% des agriculteurs sont membres
- Les **entreprises de travaux agricoles** : >50% sous-traitent la récolte des céréales à paille
- Les **multiples collectifs d'agriculteurs existants** (syndicats, associations, groupes de travail...).

### Des connaissances confortées par le projet Oc'Coturnix :

Porté par les Fédérations des Chasseurs d'Occitanie, ce programme a permis d'**enrichir les connaissances sur la Caille des blés** et ses habitats en Occitanie d'une part, et proposer aux agriculteurs de **nouveaux itinéraires techniques plus favorables à l'avifaune** des milieux agricoles, en les accompagnant dans leur mise en œuvre.



#### LES SUIVIS CONDUITS SUR L'ESPÈCE ONT MIS EN ÉVIDENCE DES BESOINS PRÉCIS :

- Les **chaumes**  $\geq 25$  cm avec des adventices sont les plus attractifs car ils fournissent une protection et des ressources alimentaires diverses.
- Les **surfaces en herbe** sont des milieux de vie complémentaires aux chaumes. Les espaces enherbés non productifs ne doivent pas être entretenus entre mai et août pour servir de zone d'accueil.
- En Occitanie, de nombreuses éclosions ont lieu en juillet. La **conservation des chaumes** est nécessaire comme couvert protecteur aux cailleteaux après les moissons.



# POUR EN SAVOIR PLUS

- « Implantation des couverts – influence de la hauteur de coupe et gestion des chaumes », F. THOMAS, Agronomie, Écologie et Innovation, TCS n°95, Décembre 2017, consultable sur ce [lien](#)
- « Maintenir les chaumes de céréales en interculture pour préserver la biodiversité lors du semis de CIPAN », consultable sur le [site Triple Performance](#)
- « Couvert semé à la volée avant moisson : une technique qui revient au goût du jour », ARVALIS – J. Labreuche et J Brives, Juin 2023, consultable sur ce [lien](#).
- Note technique – Conservation des Chaumes, FRC Occitanie, consultable sur ce [lien](#)



## VOS INTERLOCUTEURS TECHNIQUES EN FEDERATION DES CHASSEURS SUR CE PROJET

FDC de l'Ariège	Pascal FOSTY	05.61.65.04.02
FDC de l'Aude	Laurent GASC	04.68.78.54.34
FDC du Gard	Camille HUBE	04.66.62.11.11
FDC de la Haute-Garonne	Quentin BADER	05.62.71.59.39
FDC du Gers	Marine BARAYRE	05.62.60.28.30
FDC de Lozère	Christophe RIEUTORT	04.66.65.75.85
FDC des Hautes-Pyrénées	Jérémie TROIETTO	05.62.34.53.01
FDC du Tarn et Garonne	Frédéric LE CAPITAINE	05.63.03.46.51
FRC Occitanie	Aude GERAUD	06.63.62.36.67

Ce projet a bénéficié de financement de l'Office Française de la Biodiversité et de la Fédération Nationale des Chasseurs dans le cadre de l'écocontribution

